

## Forme extraordinaire : un terme en discussion

Author : spo

Categories : [Réflexions](#), [Revue de presse](#)

Date : 7 décembre 2011



Dans le numéro 149 de son [Daoudal hebdo](#), Yves Daoudal consacre une page entière, très intéressante, à la question de l'appellation de la messe dite en forme extraordinaire. Il lui semble que cette expression ne convient pas. Ainsi, explique Yves Daoudal,

« imaginons que la majorité des fidèles participent à cette messe et en fassent la messe principale. Si elle devient la messe ordinaire, comment pourrait-on continuer de l'appeler "forme extraordinaire" ».

Hypothèse improbable, répondront certains. Nous avons montré sur ce blog que ce cas, encore rare, arrive pourtant. C'est notamment vrai chez les Franciscains de l'Immaculée ou récemment à l'Oratoire de Birmingham. À ce dernier exemple, Yves Daoudal rajoute celui de l'abbaye de Fontgombault et de ses filles.

Mais, ajoute le journaliste, cette échange de la forme extraordinaire devenant l'ordinaire ne règle en rien son appellation. Il souligne que le cardinal Castrillon Hoyos parlait de « *l'usus antiquior* », formule employée également dans les pays anglo-saxons. Mais elle l'est peu en

France. La formule « *messe traditionnelle* » s'est imposée avec le temps, mais il y a d'autres formes liturgiques catholiques traditionnelles. Yves Daoudal souligne qu'avant le Concile de Trente où il y avait de nombreux missels différents, on appelait le missel romain « *messe de saint Grégoire* » puisque le pape saint Grégoire le Grand en codifia l'essentiel. Cette expression ne s'est pas perpétuée, remplacée par celle de « *messe de saint Pie V* ». Yves Daoudal, non sans raison, le regrette, car cette messe existait avant le pape dominicain. Il indique que chez les byzantins on parle de la « *divine liturgie* » de saint Jean Chrysostome » et de celle de saint Basile, une « *liturgie d'abord codifiée par un père de l'Église, ce qui ne l'a pas empêché d'évoluer* ».

Je suis loin d'être un spécialiste, mais il me semble que dans les habitudes romaines on qualifie davantage un texte du nom de celui qu'il l'a promulgué. D'où le nom de saint Pie V pour la messe. En dernier ressort, beaucoup de prêtres diocésains qui célèbrent la messe selon le missel de 1962 parlent justement de la messe du bienheureux Jean XXIII, le dernier pape à être intervenu largement dans l'organisation du missel. Yves Daoudal n'évoque pas cette dernière solution. Elle n'est pas entièrement satisfaisante bien que pratique pour désamorcer des oppositions. Mais elle ne règle pas totalement la question.